



Jeux et enjeux géopolitiques et économiques dans le Pacifique nord-oriental.

Christian Jost

► To cite this version:

Christian Jost. Jeux et enjeux géopolitiques et économiques dans le Pacifique nord-oriental.. Diplomatie : affaires stratégiques et relations internationales, 2010, 13, p.51-55. hal-00547073

HAL Id: hal-00547073

<https://hal.science/hal-00547073>

Submitted on 15 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

© 2004 Blackwell Publishing Ltd, *Journal of Internal Medicine* 255: 103–110

DIPLOMATIC-PRESS.COM

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

GÉOPOLITIQUE ET GÉOSTRATÉGIE DES MERS ET DES OCÉANS

Édito.....	p. 3
Sommaire.....	p. 4

Histoire & sociétés..... p. 7

TABLEAU DE BORD Chronologie des mers et des océans.....	p. 8
TABLEAU DE BORD Zones d'influence viking (800-1100).....	p. 10
TABLEAU DE BORD Les grandes explorations vikings.....	p. 11
ANALYSE Tous les bateaux du monde : sur les traces de l'amiral Pâris... ..	p. 12

Richesses des mers..... p. 19

FOCUS ÉCONOMIE.....	p. 20
TABLEAU DE BORD Économie des mers et des océans.....	p. 22
ANALYSE Quand la mer impose ses marques au continent : la Norvège.....	p. 24
PORTFOLIO.....	p. 32

Diplomatie maritime..... p. 33

TABLEAU DE BORD Droit de la mer et litiges frontaliers.....	p. 34
ENTRETIEN L'Europe et la mer : un enjeu stratégique.....	p. 36
ANALYSE La Norvège, acteur responsable de l'océan Arctique.....	p. 38
ANALYSE Stratégie nationale pour la mer et les océans : les implications internationales.....	p. 42
ANALYSE Aspects juridiques du blocus maritime.....	p. 46
ANALYSE Clipperton : jeux et enjeux géopolitiques et économiques dans le Pacifique nord-oriental.....	p. 51
ENTRETIEN L'océan mondial : un défi pour la Bolivie, un enjeu pour l'humanité.....	p. 56

Les maîtres de la mer

p. 59

FOCUS STRATÉGIE p. 60

TABLEAU DE BORD Géostratégie des mers et des océans p. 62

ANALYSE Diego Garcia, « forteresse du monde libre » p. 64

ANALYSE Sécurisation maritime : l'exemple du Cameroun et du Gabon p. 72

TABLEAU DE BORD Porte-avions & sous-marins dans le monde p. 76

FICHE TECHNIQUE Le vaisseau de ligne 74 canons p. 78

FICHE TECHNIQUE Le CSS H.L. Hunley p. 79

FICHE TECHNIQUE Le Yamato et le Musashi p. 80

FICHE TECHNIQUE Le sous-marin Type U-209 p. 81

FICHE TECHNIQUE Le SNLE Typhoon p. 82

FICHE TECHNIQUE Le patrouilleur de Classe Skjold p. 83

FICHE TECHNIQUE Le BPC de classe Mistral p. 84

FICHE TECHNIQUE Le porte-avions de classe Gerald R. Ford p. 85

FICHE TECHNIQUE Le destroyer DDG-1000 de Classe Zumwalt p. 86

FICHE TECHNIQUE Le SNA de Classe Suffren p. 87

CARTOGRAPHIE Enjeux et rivalités des mers d'Asie du Sud-Est p. 88

ANALYSE Le sous-marin, un équipement plus diplomatique que militaire p. 89

ENTRETIEN Le Grand-Nord : état des forces en présence p. 92

Lectures p. 98

Abonnement p. 17



Photo ci-contre :

Vue aérienne non datée de l'île de Clipperton située dans l'océan Pacifique Est par 10°18' Nord et 109°13' Ouest, à plus de 6 000 km de Tahiti et à 1 300 km des côtes du Mexique. (© AFP photo / Jean-Louis Étienne)

analyse

par **Christian Jost**, professeur à l'université Paul Verlaine de Metz, directeur du Centre de recherches en géographie (CEGUM), président-fondateur de l'association « Clipperton – Projets d'Outre-mer ».

Clipperton

Jeux et enjeux géopolitiques et économiques dans le Pacifique nord-oriental

Par ses possessions outre-mer, la France est présente dans les cinq océans. Dans l'immense Pacifique nord-oriental, de l'Équateur à plus de 45°N, et entre l'archipel d'Hawaï à l'Ouest et les côtes américaines à l'Est, la France est même la seule nation à être présente, du fait de sa souveraineté sur l'unique terre émergée à plus de 210 milles nautiques des côtes : l'île de Clipperton.

Quelle est la véritable place géopolitique de la France dans cette région du monde ? Est-elle bien présente dans cette zone du seul fait de cette possession ? Clipperton, ce minuscule atoll inhabité de 170 hectares de terre émergée, héritage du hasard des découvertes, donne-t-il vraiment une voix à la France ? N'est-il pas qu'un confetti sans intérêt, qui a un coût pour le contribuable français et ne rapporte rien ? Est-il seulement légitime et non revendiqué ? Ou bien, au contraire, présente-t-il un intérêt suffisant pour jouer un rôle sur l'échiquier régional, sinon international, dans la quête croissante des nations de nouveaux territoires et de nouvelles ressources ? L'ensemble du Pacifique nord-oriental est totalement vide

de terres émergées, donc d'hommes, l'océan est quant à lui sillonné par de nombreuses flottes et ses eaux font l'objet de prélèvements de ses ressources sans contrôle, tandis que les fonds abyssaux sont déjà en bonne partie distribués en concessions minières. La seule terre émergée de la zone prend alors une importance cruciale.

Dans ses vœux adressés à l'Outre-mer le 13 janvier 2009, le secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves Jégo, a évoqué l'avenir de Clipperton en insistant sur le fait que l'« on ne peut laisser la ZEE de Clipperton pillée par les pêcheurs mexicains ; cette île ne peut être mise sous cloche dans un seul souci écologique et ce territoire devrait être valorisé ». Cette position est nouvelle et traduit de la

Localisation de Clipperton



Dans ce véritable empire qui s'étend sur tous les océans, avec seulement 1,7 km² de terre émergée pour un total de 9 km² avec le lagon, Clipperton, ou l'Île de la Passion, confère à la France une souveraineté sur une zone de 435 600 km² d'océan profond dans cette région de 3 000 à 3 500 mètres. Superficie optimale circulaire de 200 milles de rayon puisque aucune autre zone voisine ne vient l'amputer. La superficie de la ZEE représente ainsi 4 % de la surface totale des ZEE françaises et pas moins de 80 % de celle du territoire métropolitain français.

Clipperton n'est plus alors seulement un îlot, mais devient le 5^e territoire français d'outre-mer par son extension après la Polynésie française (4 804 000 km²), la Nouvelle-Calédonie (1 364 000 km²), les îles Kerguelen (575 000 km²), l'archipel de Crozet (560 000 km²), et se place au 1^{er} rang pour la surface maritime rapportée à la surface terrestre

part du gouvernement français un intérêt qui, pour la première fois depuis quarante ans, pourrait déboucher sur des projets plus concrets que la visite annuelle d'un bâtiment de la Marine pour renouveler le pavillon. Mais que peut retirer la France d'un rocher isolé comme Clipperton, totalement hors des réseaux ?

Clipperton, territoire des extrêmes

L'île de Clipperton est non seulement le plus petit territoire que possède la France dans ses outre-mers, mais il est aussi le plus éloigné des centres de décision et des centres économiques, et le plus isolé au monde (UICN, 2003). À 1 280 kilomètres de la côte continentale et du premier port marchand (Acapulco, Mexique), à 4 940 kilomètres à l'ouest des îles Hawaï, Clipperton est aussi à plus de 4 000 kilomètres de la première terre française (Nuku Hiva, îles Marquises), et à plus de 5 000 kilomètres de Tahiti, où se trouve le Haut Commissariat de la République qui en délivre les autorisations d'accès et qui accueille encore pour quelques mois le Commandement supérieur des forces armées dans le Pacifique avant son transfert à Nouméa. Enfin, l'île se trouve aussi à plus de 12 000 kilomètres de Paris et de son ministère de tutelle, le ministère de l'Outre-mer.

La conquête des océans par les ZEE : Clipperton devient le 5^e territoire français d'outre-mer

Par la création des Zones économiques exclusives (ZEE), la France a vu son rang de puissance mondiale totalement modifié grâce à ses possessions outre-mer. Si l'on s'en tient à la seule superficie du territoire métropolitain (550 000 km²), la France occupe le 49^e rang dans le monde ; mais, en prenant en compte les ZEE autour de ses côtes et autour de celles des territoires côtiers et îles sur lesquels s'exerce sa souveraineté, cette superficie atteint alors 11 millions de km² et place la France au 2^e rang des puissances côtières, juste derrière les États-Unis (11 351 000 km²). Ces derniers n'ont toutefois pas signé la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, entrée en vigueur en 1994 et ratifiée par la France en 1996.

(55 000, contre 0,5 pour la métropole).

Tout État côtier peut faire valoir sur cette étendue des « droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles » aussi bien en ce qui concerne la mise en valeur du sous-sol, des fonds marins ou de la colonne d'eau qui les submerge. La ZEE de Clipperton a été mise en exploitation par la France en août 2005. Une exploitation par des pêcheurs français est donc possible après accord du Haut-Commissariat en Polynésie française qui instruit les demandes. D'autre part, dans la limite du seuil maximal fixé par la CNUDM à 350 milles depuis la côte, tous les États signataires peuvent prétendre à une extension de leur souveraineté sur le plateau continental, dans la mesure où ils peuvent prouver la continuité topographique et/ou géologique des fonds marins. En théorie, la France pourrait alors augmenter son domaine maritime de plus de 1 million de km², à condition de déposer un dossier complet à la Commission des limites du plateau continental (CLPL) des Nations Unies avant le... 13 mai 2009. Les études préalables et la demande n'ont pas été faites pour la zone de Clipperton. Toutefois, en 2001, lors de la Onzième Réunion des États parties à la Convention, il a été décidé que, dans le cas d'un État partie pour lequel la Convention est entrée en vigueur avant le 13 mai 1999 (1996 pour la France), le délai de dix ans visé à l'article 4 de l'annexe II de la Convention est considéré comme ayant commencé le 13 mai 1999 (document SPLOS/72, alinéa (a)). En l'attente de prospections et de présence française permanente, si tant est qu'elle se fasse à nouveau comme au temps des missions Bougainville (voir encart histoire), l'île et sa zone marine sont occupées et exploitées par des nations étrangères.

Des ressources marines pillées et non exploitées par la France

Les ressources de Clipperton se trouvent dans les eaux de la ZEE qui n'a d'« exclusive » que son nom puisque la France n'a pas les moyens actuels pour garantir de façon permanente son exclusivité.

Un environnement difficile

L'atoll de Clipperton est l'émergence d'un volcan sous-marin de 3 500 mètres situé, par 10°18N et 109°13W, à quatre mètres au plus au-dessus du niveau marin, l'étroite bande de terre n'est pas à l'abri d'une submersion partielle. La fermeture naturelle vers 1845 des deux passes du lagon, donne une eau douce en surface, saumâtre à salée et sulfurée en profondeur. Clipperton est en outre dans une zone de formation des cyclones. Enfin, sa situation sur le passage du courant nord-équatorial et exposée périodiquement au contre-courant nord-équatorial, en fait une zone de rencontre de houles qui explique l'importance de la barre et les difficultés d'accostage.

Une des régions les plus riches en thonidés

Clipperton se trouve au cœur d'une des régions les plus riches du monde en thonidés. La zone de Clipperton se situe aussi au croisement des migrations des poissons de cette famille, ce qui lui donne une importance économique considérable. Pourtant aucun armateur français n'envoie ses navires pêcher dans cette zone française. L'éloignement des côtes de la métropole et le sous-équipement de la flotte polynésienne suffisent-ils à expliquer la frilosité des armateurs français, alors que le golfe de Gascogne est saturé en flottilles de pêche et surexploité ? Les Polynésiens ont bien envoyé par deux fois ces dernières années trois bonitiers dans les eaux de Clipperton, mais la durée de la campagne, l'absence de port ou de mouillage sur zone et le coût des 10 000 kilomètres de trajet aller-retour depuis Tahiti ont découragé toute nouvelle entreprise « sans aide de l'État ».

La zone Centre-Est 77 de la FAO, au cœur de laquelle se trouve Clipperton, a produit 1,5 million de tonnes de poissons en 2005. En 1969 déjà, la FAO estimait que 25 000 tonnes de thons avaient été prélevées autour de Clipperton. Un rapport au Sénat indiquait en 1998 : « La ZEE de Clipperton est riche en thonidés. Les navires américains et mexicains y pratiquent la pêche thonière sans bourse délier. On estime de 20 000 à 30 000 tonnes leurs prises actuelles. » (Marini, Ph., 1998).

L'évolution des techniques de pêche, les moyens de conditionnement à bord, l'augmentation du nombre de navires sur zone, le transfert de flottilles de pêche d'autres zones appauvries, sont autant de facteurs expliquant que les tonnages prélevés ne peuvent qu'avoir considérablement augmenté ces vingt dernières années. Sans pouvoir faire état de statistiques précises, faute de présence et de surveillance française, les deux meilleurs indicateurs restent pour l'heure l'observation des navires

sur zone lors des passages de la Marine française et, le nombre de navires que possèdent les pays riverains de la zone. Ainsi, durant le seul mois de janvier 2005, rapporte l'équipe de la mission Jean-Louis Étienne qui séjourna quatre mois sur Clipperton, ce ne sont pas moins de dix navires usines de type senneurs japonais et coréens et plusieurs unités de pêche de type palangriers, qui ont été observés en activité dans la ZEE de Clipperton, tous dans la plus totale illégalité.

Les *long liners* ou palangriers ont une capacité moindre, de 300 à 600 tonnes. Le Mexique dispose de 11 palangriers dans la zone, le Panama en compte 80 ! En 2008, les seuls petits palangriers des États américains, de Chine, du Japon et de Corée, auraient pêché 19 600 tonnes de thons dans le Pacifique Est, selon l'IATCC. À ces données, il faut rajouter les navires usines coréens, japonais, taïwanais, chinois, observés sur zone sans autorisation de pêche et les navires des autres pays nord-

L'histoire oubliée pour comprendre le présent

En 2011 sera célébré au Havre le tricentenaire de la découverte française de Clipperton, ou plutôt de l'« île de la Passion », telle que baptisée le Vendredi Saint 3 avril 1711, par le havrais Michel du Bocage de Bléville, commandant *La Découverte* en route vers la Chine avec Martin de Chassairon, à bord de *La Princesse*. Mais depuis lors, l'île et sa zone marine ont été au total bien plus utilisées et occupées par des nations étrangères que par la France qui n'y a que très épisodiquement accordé de l'intérêt. Malgré sa découverte française, l'histoire a retenu le nom de Clipperton, flibustier anglais qui aurait croisé au large de l'île en 1704 sans toutefois qu'on n'en trouve de trace écrite. Ce n'est qu'en 1858 que l'intérêt pour ses ressources phosphatées entraîne la véritable prise de possession française par le lieutenant de vaisseau Le Coët de Kerveguen. L'éloignement, les difficultés d'accostage et de transbordement, du fait d'une côte corallienne accore et d'une forte houle constante, fit que l'armateur français Lockhart abandonna son projet d'exploiter les ressources phosphatées. Suite à ce renoncement, ce seront les États-Unis qui prendront possession de l'île et de son phosphate de 1892 à 1897 avant d'en céder la concession à une Compagnie anglaise qui sous-traite l'exploitation avec les Mexicains. Malgré l'envoi en 1897 du croiseur-amiral Duguay-Trouin qui réaffirme sur place la souveraineté française et amène le drapeau américain, une canonnière mexicaine, la *Democrata*, débarque, quelques jours plus tard, un groupe d'ouvriers qui va exploiter le phosphate. C'est aussi en 1897 que sont introduits les deux premiers cocotiers sur l'île jusque-là décrite comme désertique

ainsi qu'un couple de porcs qui joueront un rôle déterminant sur l'évolution de l'écosystème terrestre.

Dans le conflit de souveraineté qui l'oppose alors à la France, le gouvernement mexicain décide en 1906 d'installer sur Clipperton une garnison de soldats avec leurs familles. Mais à partir de 1914, la révolution mexicaine et la Grande Guerre plongent ceux-ci dans l'oubli et les ravitaillements s'interrompent. La petite communauté décimée par le scorbut, ce ne seront que trois femmes et huit enfants qui seront miraculeusement sauvés par le *USS Yorktown*, un bâtiment états-unien, le 18 juillet 1917. Ils seront les tristement célèbres « Oubliés de Clipperton ».

La France et le Mexique signent entretemps, en 1909, une convention s'en remettant à la Cour de La Haye et à l'arbitrage du roi d'Italie Victor-Emmanuel III qui ne rendit son jugement qu'en 1931, attribuant définitivement la souveraineté de Clipperton à la France. Enfin, c'est le 26 janvier 1935 que l'île est déclarée possession française et intégrée aux Établissements français d'Océanie. Depuis cette date, l'île de la Passion n'a accueilli que des missions militaires de courte durée ou des missions scientifiques, hormis pendant la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle les États-Unis l'ont occupée



Vue prise en 2005 montrant le village des chercheurs naturalistes dans la cocoteraie de l'atoll de Clipperton. Une couronne de corail blanc sertie de roche basaltique posée sur l'océan Pacifique, un lagon emprisonné et une cocoteraie sous le vent : Clipperton, l'île des fous, tout d'abord baptisée l'île de la Passion, est devenue l'île des savants. (© AFP photo / Xavier Desmier)

un peu plus d'un an en 1944 et y ont nivelé une piste d'aviation, en dépit de la protestation de Charles de Gaulle. Quant aux Mexicains, ils ne sont plus retournés à Clipperton jusqu'à l'expédition océanographique mexicano-française SURPACIP de novembre 1997 à laquelle participa l'auteur. Enfin, l'occupation française la plus longue fut celle des missions militaires Bougainville, envoyées par le général de Gaulle qui se succédèrent de 1966 à 1969 au moment des essais nucléaires dans le Pacifique.

la biologie marine et récifale, pour les études des relations océan-atmosphère et tout particulièrement celles du phénomène « El Nino », mais également pour l'étude des variations climatiques à partir des archives du climat que constituent les coraux. L'île de Clipperton est une oasis de vie dans le désert océanique Pacifique. Les intérêts de cette possession française sont multiples, les enjeux sont importants et les stratégies pour protéger son avenir sont d'autant plus délicates et urgentes à rendre opérationnelles.

Enjeux et stratégie diplomatique

Lors d'une des sessions du Grenelle de la Mer en juin 2009, Yves Jégo a renouvelé sa position à l'égard de Clipperton et a répondu ainsi à notre question sur

la protection des îles françaises inoccupées : « Il est évident qu'on ne peut laisser piller nos ressources en mettant nos îles sous protection totale ou en interdisant l'accès pour des raisons uniquement écologiques ». Mme Alliot-Marie a également évoqué Clipperton, en précisant à son tour : « Devons-nous laisser les navires mexicains pêcher librement les thons de la zone économique exclusive de Clipperton ? »

• La revendication de l'île par des groupes politiques mexicains et la demande de rétrocession de l'île au Mexique ne sont pas à prendre à la légère, d'autant que certaines sources font état d'une pression de Washington sur le Mexique pour qu'il « récupère » Clipperton. La présence de la France à l'IATTC ne serait pas étrangère

à cela (Jost, C., 2003, 2005). Le ministère de M. Yves Jégo a cependant réalisé une avancée considérable sur la question en parvenant à ce que le Mexique dépose une demande d'autorisation de pêche dans la zone de Clipperton, reconnaissant par là-même la souveraineté française. Le problème est maintenant que l'autorisation accordée est valable pour dix ans sans précision de quotas de pêche...

• Face aux enjeux stratégiques et économiques mondiaux, il s'agit aussi d'affirmer une stratégie de défense et de surveillance dans la zone. Une véritable gestion et un contrôle de la zone *in situ*, grâce à une occupation de l'île après un aménagement en secteurs (voir figure ci-contre) et la réouverture du lagon, s'imposent au regard de la vulnérabilité des écosystèmes et des jeux géopolitiques. À titre indicatif, la ZEE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qui a une superficie de 2 500 000 km², est surveillée par un seul bâtiment de la Marine nationale et la surpêche a été pratiquement éradiquée.

La voie diplomatique est la voie prioritaire, sinon la seule envisageable, pour gérer et protéger ce patrimoine unique. Cependant cette stratégie, pour être efficace, doit être accompagnée de moyens permettant à la France de prendre véritablement position dans cette région. Et les scénarii ne sont pas nombreux.

Christian Jost

Notes

- (1) Services de la statistique, et services de la pêche du territoire de la Polynésie française
- (2) http://www.cgenial.org/?n=Ascenseur-pour-l%27Espace--revons-..._152_98 ou <http://dedales563.canalblog.com/archives/2010/02/12/16837297.html> ou http://www.planete-a-roulettes.net/spip.php?page=p_par_som&art=75
- (3) Information du directeur des programmes CNES.

Photo ci-contre :

Schéma d'aménagement de l'atoll en trois secteurs après réouverture des anciennes passes dans une perspective d'implantation humaine et de mise en défens d'une Réserve intégrale (couronne entre les deux chenaux) et d'une Réserve partielle expérimentale à usage scientifique exclusif. (© Jost C., inédit)



Bibliographie

- Auger, Alain, *L'intérêt économique et stratégique pour la France de l'île Clipperton*. Paris : Secrétariat Général de la Défense Nationale, 1988, 122 p.
- Arnaud De Guzman, Maria-Teresa, 1982, *La tragedia de Clipperton (La Isla de la Pasión)*, Arguz, México, 201 p.
- Avelar, M.G., 1992, *Clipperton, isla mexicana*. Fondo de cultura económica, México, 8 cartas, 249 p.
- Carsin, Jean-Louis, 1987, « Faut-il ouvrir les eaux lagonnaires de Clipperton sur l'Océan ? », *Nouv. Rev. Marit.* 406, pp. 45-50.
- Charpy, Loïc (coord.), 2009. *Clipperton : environnement et biodiversité d'un microcosme océanique*. Publications scientifiques du Muséum. IRD Editions, Patrimoines naturels Paris/Bondy, 417 p.

- Ehrhardt, J.P., 1968, « Recensement en 1968 de la population de *Gecarcinus planatus* Stimpson sur l'atoll de Clipperton ». *Rapport particulier n°40 CRSSA/BIO-ECO*, Paris, 9 p.
- Goujon, M., 1988, « Les ressources thonières de Clipperton : analyse et réflexions ». *Mémoire de D.D.A.*, ENSA, Rennes, 69 p.
- Jost, C., Andreouët S., 2006, « Review of long term natural and human perturbations and current status of Clipperton Atoll, a remote island of the Eastern Pacific », *Pacific Conservation Biology*, (à paraître).
- Jost, C., 2005, « Environnement tropical et Développement territorial. Systèmes de contraintes et enjeux dans les Suds ». *Mémoire d'habilitation à diriger des recherches*, U.L.P. Strasbourg 1, 3 Vol., 600 p.
- Jost, C., 2005, « Bibliographie de l'île de Clipperton, île de La Passion (1711-2005) ». Paris, *Journal de la Société des*

Océanistes, 120, juin 2005, texte et 411 réf.

- Jost, C., 2003, « Clipperton - Île de la Passion : une aire française du Pacifique à protéger », in *Les aires protégées insulaires et littorales tropicales*, CREI, n°32, Pessac, p. 223-243.
- Marini, Philippe (sénateur), 1998. *Rapport sur les actions menées en faveur de la politique maritime et littorale de la France*. <http://www.senat.fr/rap/r97-345-4/r97-345-40.html>
- Niauxat, Pierre-Marie, 1977. « Clipperton, source de richesse ou héritage inutile ? » in *Défense Nationale*, fév. 1977, pp. 107-119.
- Robin, Allen, 2002. *Tuna fisheries in the Eastern Pacific during 2001 and Outlook for 2002*, IATTC Sites.
- Extraplac : www.extraplac.fr/index.php
- www.clipperton.fr

UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE...

DIPLOMATIE

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Abonnez-vous, et économisez jusqu'à 35 % !



~~42€~~ **30€**

seulement pour toute une année de lecture, au lieu de 42 €
tarifs pour la France métropolitaine, voir conditions d'abonnement

~~84€~~ **50€**

seulement pour deux ans de lecture, au lieu de 84 €
tarifs pour la France métropolitaine, voir conditions d'abonnement



Également disponibles :

Des CD-ROM millésimés pour revenir sur 7 ans de Diplomatie

DIPLOMATIE

Nom.....
Prénom.....
Organisation/Profession.....
Adresse.....

Code postal.....
Ville.....
Pays.....
Téléphone.....
E-mail.....

Paieement :

☐ par chèque uniquement pour la France (à l'ordre d'Areion)

☐ par carte bancaire (VISA/ Mastercard)

N° de carte ____ / ____ / ____ / ____

Date d'expiration __ / __

Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la CB) ____

Signature (obligatoire):

Abonnement 1 an (6 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **30 €**

☐ DOM/TOM Europe **40 €**

☐ Étranger **50 €**

Abonnement 2 ans (12 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **50 €**

☐ DOM/TOM Europe **70 €**

☐ Étranger **90 €**

CD millésimés

(1 an de Diplomatie au format numérique) (port compris)

☐ France métropolitaine **30 €**

☐ DOM/TOM Europe **40 €**

☐ Étranger **50 €**

☐ CD 2003 (N° 1 à 6)

☐ CD 2005 (N° 12 à 17)

☐ CD 2007 (N° 24 à 29)

☐ CD 2009 (N° 36 à 41)

☐ CD 2004 (N° 7 à 11)

☐ CD 2006 (N° 18 à 23)

☐ CD 2008 (N° 30 à 35)

DIPLOMATIE + DSI

Abonnement 1 an (6 + 11 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **70 €**

☐ DOM/TOM Europe **90 €** ☐ Étranger **110 €**

Abonnement 2 ans (12 + 22 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **130 €**

☐ DOM/TOM Europe **170 €**

☐ Étranger **210 €**

DIPLOMATIE + MOYEN-ORIENT

Abonnement 1 an (6 + 6 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **60 €**

☐ DOM/TOM Europe **80 €**

☐ Étranger **100 €**

Abonnement 2 ans (12 + 12 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **110 €**

☐ DOM/TOM Europe **150 €**

☐ Étranger **190 €**

(Tarifs valables jusqu'au 31 octobre 2010)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés.

HORS-SÉRIE

Bulletin à découper/photocopier
et à renvoyer à :

AREION Group - DIPLOMATIE
88, rue de Lille - 75007 Paris (France)
Tél./Fax : +33 (0)1 45 55 04 81
commande@areion.fr

Nom Prénom
Organisation/Profession
Adresse

Code postal Ville
Pays Téléphone
E-mail

Paiement :

☐ par chèque uniquement pour la France (à l'ordre d'Areion)

☐ par carte bancaire (VISA/ Mastercard)

N° de carte ____ / ____ / ____ / ____

Date d'expiration ____ / ____

Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la CB) ____

Signature (obligatoire):

**Abonnez-vous à la nouvelle collection hors-série de
DIPLOMATIE et recevez 6 numéros**

Abonnement 1 an (6 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **40 €**

☐ DOM/TOM Europe **50 €**

☐ Étranger **60 €**

Abonnement 2 ans (12 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **70 €**

☐ DOM/TOM Europe **90 €**

☐ Étranger **110 €**

DIPLOMATIE hors-série n° 01 (port compris)

Tarif promotionnel : ☐ France métropolitaine **8,50 €**

☐ DOM/TOM Europe **9,50 €**

☐ Reste du monde **10,50 €**

DIPLOMATIE hors-série à partir du n° 02 (port compris)

Tarif promotionnel : ☐ France métropolitaine **11 €**

☐ DOM/TOM Europe **12 €**

☐ Étranger **13 €**

☐ CD HS 02 : *Géopolitique et géostratégie des mers et des océans* (Août 2007)

☐ HS N° 03 : *Atlas géostratégique 2008* (Octobre 2007)

☐ HS N° 04 : *Menaces contre la planète* (Décembre 2007)

☐ HS N° 05 : *Guerre & intelligence économiques* (Avril 2008)

☐ HS N° 06 : *La politique étrangère de la France du Moyen Âge à nos jours* (Juin 2008)

☐ HS N° 07 : *Atlas géostratégique 2009* (Décembre 2008)

☐ HS N° 08 : *Géopolitique de la crise* (Avril 2009)

☐ HS N° 09 : *Géopolitique et géostratégie de l'espace* (Août 2009)

☐ CD HS 10 : *Atlas géostratégique 2010* (Décembre 2009)

☐ HS N° 11 : *Géopolitique mondiale de la drogue* (Avril 2010)

☐ HS N° 12 : *Géopolitique de l'Afrique de l'Ouest* (Juin 2010)

☐ HS N° 13 : *Atlas des mers et des océans* (Août 2010)

DIPLOMATIE + DIPLOMATIE hors-série

Abonnement 1 an (6 + 6 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **60 €**

☐ DOM/TOM Europe **80 €**

☐ Étranger **100 €**

Abonnement 2 ans (12 + 12 numéros) (port compris)

☐ France métropolitaine **110 €**

☐ DOM/TOM Europe **150 €**

☐ Étranger **190 €**

(Tarifs valables jusqu'au 31 octobre 2010)

Délai de livraison : sous quinzaine dès réception de votre règlement.

Pour des commandes en express, contactez le service commandes.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés.

DIPLOMATIE

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

HORS-SÉRIE

Complétez votre collection...



hors-série n° 01
**INDÉPENDANCE DE
L'EUROPE
& SOUVERAINETÉ
TECHNOLOGIQUE**



hors-série n° 02
**GÉOPOLITIQUE &
GÉOSTRATÉGIE
DES MERS
ET DES OCÉANS**



hors-série n° 03
**ATLAS
GÉOSTRATÉGIQUE
2008**



hors-série n° 04
**MENACES
CONTRE
LA PLANÈTE**



hors-série n° 05
**GUERRE &
INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUES**



hors-série n° 06
**LA POLITIQUE
ÉTRANGÈRE
DE LA FRANCE
DU MOYEN ÂGE
À NOS JOURS**



hors-série n° 07
**ATLAS
GÉOSTRATÉGIQUE
2009**



hors-série n° 08
**GÉOPOLITIQUE
DE LA CRISE**



hors-série n° 09
**GÉOPOLITIQUE &
GÉOSTRATÉGIE DE
L'ESPACE**



hors-série n° 10
**ATLAS
GÉOSTRATÉGIQUE
2010**



hors-série n° 11
**GÉOPOLITIQUE
MONDIALE
DE LA DROGUE**



hors-série n° 12
**GÉOPOLITIQUE
DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST**



hors-série n° 13
**ATLAS DES MERS ET
DES OCÉANS
2010**

Retrouvez les sommaires détaillés sur
diplomatie-presse.com

(commandes électroniques sécurisées)



... et abonnez-vous
au tarif préférentiel
de 40€*
au lieu de 66€*

* en France métropolitaine (voir conditions tarifaires sur le bulletin d'abonnement)